

Communiqué de presse

Prix Cohésion & Solidarité Lémanique : appel à candidature

Valoriser le tissu économique local et les talents de part et d'autre de la frontière

Mettre en lumière le savoir-faire et l'esprit d'innovation qui s'expriment aux quatre coins du bassin lémanique : telle est l'ambition du Prix Cohésion & Solidarité Lémanique initié par le Conseil du Léman, présidé par le Canton de Vaud. Ce prix récompensera cinq initiatives particulièrement originales, qui méritent d'être connues et qui pourraient s'exporter. Le jury, composé d'acteurs politiques et économiques, se déterminera sur la base des dossiers qui lui seront adressés dans le cadre de l'appel à candidature qui s'ouvre aujourd'hui.

Le territoire du bassin lémanique est varié et multiple. Les solutions, les projets, les initiatives qui y sont développés le sont tout autant. Aujourd'hui, dans un contexte particulier pénalisant les échanges et la mobilité, le Conseil du Léman souhaite contribuer à une meilleure connaissance mutuelle des réalités de terrain. En lançant le Prix Cohésion & Solidarité Lémanique, il entend valoriser des projets à la fois innovants et performants, qui méritent d'être connus de part et d'autre de la frontière.

Le Prix Cohésion & Solidarité Lémanique, doté d'une enveloppe de 25'000 francs, permettra de récompenser cinq initiatives relevant de différents domaines : Vivre-ensemble et cohésion économique et sociale, Emploi et formation, Terroirs et produits locaux, Patrimoine naturel et patrimoine culturel, Savoir-faire artisanal et traditionnel. Le jury, composé de représentants politiques et d'acteurs économiques, s'emploiera à sélectionner des projets, justifiant d'une certaine créativité entrepreneuriale, tout en évaluant leur nature innovante et la production de valeur ajoutée. Les lauréats seront récompensés lors de l'Assemblée Plénière du Conseil du Léman qui se tiendra le 26 novembre 2021.

Territoire particulièrement dynamique sur le plan économique, reconnu pour ses nombreux atouts et sa qualité de vie, le bassin lémanique a su, malgré la crise sanitaire, démontrer sa force de résilience et sa capacité d'adaptation. Ce dynamisme, le bassin lémanique le doit notamment à la qualité des relations transfrontalières ainsi qu'à la cohésion d'un espace de vie interconnecté et animé par de multiples flux. En augmentation de près de huit pourcents par rapport à fin 2019, plus de cent trente mille frontaliers travaillent dans les cantons de Genève, de Vaud et du Valais. Ainsi avec le lancement de ce prix, le Conseil du Léman souhaite promouvoir une solidarité de proximité à l'échelle du bassin lémanique.

Les dossiers sont à transmettre au plus tard le **12 octobre 2021**. Règlement en ligne sur www.conseilduleman.org

Renseignements

- Pascal BROULIS, Conseiller d'Etat vaudois en charge des relations extérieures, Président du Conseil du Léman, +41 21 316 20 01
- Laure COUSSOT, Office des affaires extérieures vaudois, Secrétariat du Conseil du Léman, +41 79 267 26 97